

Les Services proposés

Le Parc et ses partenaires organisent au Pôle Eco-construction/rénovation énergétique au Bord 'haut de Vigny (95) des réunions d'information et des formations destinées aux entreprises souhaitant acquérir ou développer leurs compétences, notamment sur le bâti local.

Les outils mis à disposition pour faciliter votre

- > une salle de réunion réalisée en ossature bois
- > une matériauthèque
- > des modules présentant les techniques de rénovation spécifiques au Vexin
- > Un plateau technique pour des mises en œuvre: isolation, enduits...
- > Un centre de ressources sur Internet

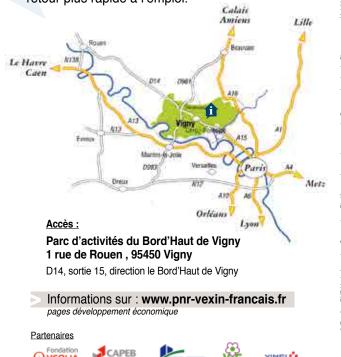
Le Parc met en outre à disposition de nombreuses informations et ressources sur son site Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Le pôle Eco-construction et rénovation

énergétique informe et accompagne habitants, collectivités et entreprises du Parc naturel régional du Vexin français dans leurs projets de rénovation énergétique.

Des formations destinées aux entreprises y sont organisées en partenariat avec les fédérations professionnelles et les chambres de métiers.

Fruit d'une initiative conjointe de l'association Vexin Insertion Emploi et du Parc naturel régional du Vexin français, le pôle Eco-construction permet aux demandeurs d'emploi de se former aux techniques des métiers du bâtiment pour un retour plus rapide à l'emploi.



Maison du Parc - 95450 Théméricourt : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11

E-mail: contact@pnr-vexin-français.fr Site internet: www.pnr-vexin-francais.fi

Parc naturel régional du Vexin français

Entreprises

Le pôle Eco-construction et rénovation énergétique au service des entreprises

Parc naturel régional du Vexin français



Développement d'activités **Produits innovants Energies renouvelables Eco-matériaux** Savoir-faire reconnu





Pour un développement économique responsable



∨€OLIA





Pourquoi UN pôle éco-construction dans le Vexin ?



Le territoire du Parc se caractérise par des logements anciens (40% de logements avant 1946), de grande taille (plus de 100 m²) donc difficiles à chauffer.

Le mode de chauffage principal est le fioul ou l'électrique et 72 % des logements se situent dans les catégories E, F ou G (63% en Ile-de-France).

Le poste chauffage représente ainsi une part importante du budget des ménages, sans compter l'éventualité d'une hausse du prix des ressources.

A l'échelle du Parc, des centaines de maisons individuelles devront être rénovées.

Partant de ce constat, le Parc lance un programme de développement de la filière éco-construction/rénovation afin de développer le marché et préparer les entreprises à répondre aux demandes des particuliers et des collectivités :

- Information, sensibilisation et accompagnement des habitants et élus du territoire dans leurs initiatives
- Mobilisation des partenaires
- 3. Programme de formation et de mise en réseau des professionnels.

Une réelle **Opportunité**

de développement pour les entreprises qui sauront s'adapter

Le marché de la rénovation énergétique constitue une opportunité de développement d'affaire mais aussi un défi car les entreprises locales, les artisans, devront impérativement développer de nouvelles compétences si elles ne veulent pas devenir de simples sous-traitants :

- Intégrer la nécessité d'une approche globale du bâtiment en considérant les interactions du bâtiment avec son milieu,
- Se grouper avec d'autres entreprises pour proposer une offre globale de travaux,
- Obtenir le label RGE pour s'ouvrir des marchés
- Développer une démarche et un argumentaire commercial convaincants tant sur les aspects techniques que sur les financements mobilisables,
- S'informer et se former en permanence pour connaître les matériaux et les techniques,
- Savoir faire appel au réseau en cas de nécessité.









